



L'écotourisme en Ardenne, Les actions et les attentes des opérateurs touristiques par rapport aux espaces naturels.

Septembre 2018



Table des matières

1. Projet INTERREG AGRETA – présentation de l'action 3.....	2
2. Evaluation des actions et des attentes des opérateurs touristiques	3
3. Résultats obtenus	4
a. Profil des répondants.....	6
b. Les opérateurs touristiques et leur rapport avec la nature.....	7
c. Les actions réalisées en faveur de la nature	16
d. Les attentes des opérateurs touristiques.....	18
e. Les gagnants des prix suite à la réponse au questionnaire.....	26
4. Discussion.....	27
5. Futures actions envisagées	29
6. Information de contact et citation.....	30



Réserve naturelle – Hautes Fagnes

Table des figures

3. Résultats obtenus

a. Les opérateurs touristiques et leur rapport avec la nature

Figure 1 : Dans quel type d'infrastructure touristique travaillez-vous ?.....	6
Figure 2 : Dans quel type d'hébergement ?	6
Figure 4 : La nature pour vous signifie ... ?	7
Figure 5 : Comment utilisez-vous la nature ou les paysages naturels de l'Ardenne dans votre image touristique ?.....	7
Figure 6 : Pour quelles raisons principales les visiteurs fréquentent-ils votre entreprise ?	8
Figure 7 : Etes-vous attentif à la manière dont les paysages ardennais sont actuellement gérés dans votre région ?.....	8
Figure 8 : Veuillez sélectionner les utilisations du bois produit dans les forêts d'Ardenne que vous trouvez acceptables et veuillez classer les utilisations choisies par ordre d'importance.....	9
Figure 9 : L'acceptation des usages de la nature ou des activités dans la nature ardennaise selon l'ordre de préférence (1-17).....	10
Figure 10 : Indiquez à quel point vous êtes d'accord avec les expressions suivantes relatives à l'utilisation des forêts dans votre région	12
Figure 11 : Attribuez 100 points librement aux valeurs qui sont importantes pour vous et pour lesquelles vous souhaiteriez mobiliser une action gouvernementale et administrative.....	13
Figure 12 : Entretenez-vous des liens avec des autres acteurs du paysage pour le fonctionnement de votre entreprise / service touristique ?	14
Figure 13 : Comment prenez-vous contact avec un ou plusieurs acteur(s) du paysage ? (à travers un réseau de contacts ou une institution officielle)	15
Figure 14 : Quelles activités en faveur de l'environnement menez-vous dans votre entreprise ?	16
Figure 15 : L'impact de votre activité touristique sur l'environnement vous préoccupe-t-il?.....	17
Figure 16 : Vendez-vous des produits ou souvenirs (produits du terroir, objets pour enfants, petits souvenirs, etc.) aux touristes ?	17
Figure 17 : Dans l'intérêt de votre entreprise, comment serait-il possible d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne en modifiant la gestion des espaces naturels et des forêts ? ..	18
Figure 18 : Dans l'intérêt de votre entreprise, comment serait-il possible d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne en modifiant l'infrastructure touristique ?.....	19
Figure 19 : Selon vous, lesquelles de ces actions faudrait-il développer en priorité en vue d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne et de dynamiser votre entreprise.....	20
Figure 20 : Si un nouveau label «Ecotourisme» adapté au contexte du tourisme ardennais était développé, pensez-vous que la certification pourrait être un atout dans votre activité ?	21
Figure 21 : Les hautes et basses saisons pour mon entreprise se situent dans le/les mois suivant(s).....	23
Figure 22 : Consentement à payer	25
Figure 23 : Montants que les individus sont prêts à payer	25

1. Projet INTERREG AGRETA – présentation de l'action 3

Le Projet INTERREG AGRETA –Ardenne Grande Région Eco-Tourisme et Attractivité– s'inscrit dans une volonté d'assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie. L'objectif étant de renforcer la valorisation culturelle et touristique du patrimoine naturel de l'Ardenne.

Au sein de ce vaste projet, l'action 3 prévoit la mise en place d'actions destinées à renforcer l'attractivité des paysages et des forêts d'Ardenne, en mettant au point un outil de suivi de l'usage récréatif de ces espaces naturels et forestiers. Il s'agit donc de procéder à un diagnostic et une évaluation de l'attractivité de l'Ardenne transfrontalière liée au tourisme vert, au tourisme durable et à l'« éco » tourisme. Concrètement, il s'agit de comparer l'offre touristique proposée par les acteurs du territoire en matière de tourisme vert, avec la demande - c'est-à-dire les attentes et besoins formulés par les « consommateurs de ces espaces forestiers et naturels » (touristes, visiteurs, promeneurs, ...).

Le but est donc de mettre en perspective ces éléments afin de mieux valoriser les espaces naturels du territoire en termes de produits touristiques, de structures paysagères, de capital nature et de biodiversité.



L'action 3 vise ainsi à :

- ✓ Révéler les attentes des consommateurs potentiels à travers des enquêtes qualitatives ;
- ✓ Mesurer l'usage récréatif des espaces naturels et forestiers grâce à la combinaison de divers instruments de mesure de la fréquentation adaptés au contexte naturel ;
- ✓ Chiffrer la valeur économique des services associés afin de mettre en évidence les potentialités de ces espaces en matière de biodiversité, d'attractivité, ... en vue de mieux prendre en compte ces éléments en ce qui concerne la gestion de ces sites ;
- ✓ Évaluer dans quelle mesure les attentes sont satisfaites, pour formuler des alternatives éventuelles permettant de mieux répondre à ces attentes et augmenter ainsi l'attractivité du territoire en terme de tourisme vert et d'« éco » tourisme.

Les **partenaires de l'action 3** sont : l'Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech, l'Institut National de la Recherche Agronomique – Nancy et l'asbl Ressources Naturelles Développement – Marloie.



2. Evaluation des actions et des attentes des opérateurs touristiques

Ce rapport s'attache à révéler les attentes des opérateurs touristiques par rapport aux services rendus par la nature et de mettre en lumière les actions déjà réalisées par ces opérateurs en matière d'écotourisme et de préservation de la biodiversité.

Une enquête a ainsi été menée auprès d'un panel d'opérateurs touristiques du territoire de l'Ardenne transfrontalière (la province de Luxembourg et celle de Liège du côté wallon, le territoire du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que les Ardennes françaises). Un questionnaire leur a été transmis par mail. Ainsi 1925 questionnaires ont été envoyés au total sur l'ensemble du territoire susmentionné.

Cette enquête a pour objectif d'appréhender la cohérence entre l'image de l'Ardenne comme destination *nature*, les propositions d'activités existantes et la demande en terme d'« éco-tourisme » (paysages, accessibilité des sites, équipements, naturalité, ...).



3. Résultats obtenus

A l'aide des résultats obtenus auprès des opérateurs touristiques, il est possible d'évaluer l'offre existante en matière de tourisme durable sur le territoire de l'Ardenne et d'une partie de la Grande Région (Sarre, Lorraine, Grand-Duché du Luxembourg, Rhénanie-Palatinat et Wallonie) et de mieux comprendre comment la nature et le cadre environnemental sont utilisés par les opérateurs dans leurs activités et leur promotion. En effet, ces informations vont nous donner une indication sur l'importance de la nature dans l'offre touristique en Ardenne et permettre d'arriver à un meilleur équilibre entre développement touristique et protection de la biodiversité.

Nous avons pu obtenir les réponses de **598** questionnaires ou, autrement dit, 598 opérateurs sur l'ensemble du territoire ont répondu à cet appel à participation, dont 71.3% des répondants sont des opérateurs wallons, 18.6% sont de France et 10.1% sont du G.D. Luxembourg. Par rapport au nombre global de questionnaires envoyés, cela signifie un taux de réponse de 31.09 %.

Afin d'illustrer ces réponses, nous avons réalisé une représentation graphique pour chaque question. La légende suivante est d'application pour l'ensemble des graphiques repris dans le présent rapport :

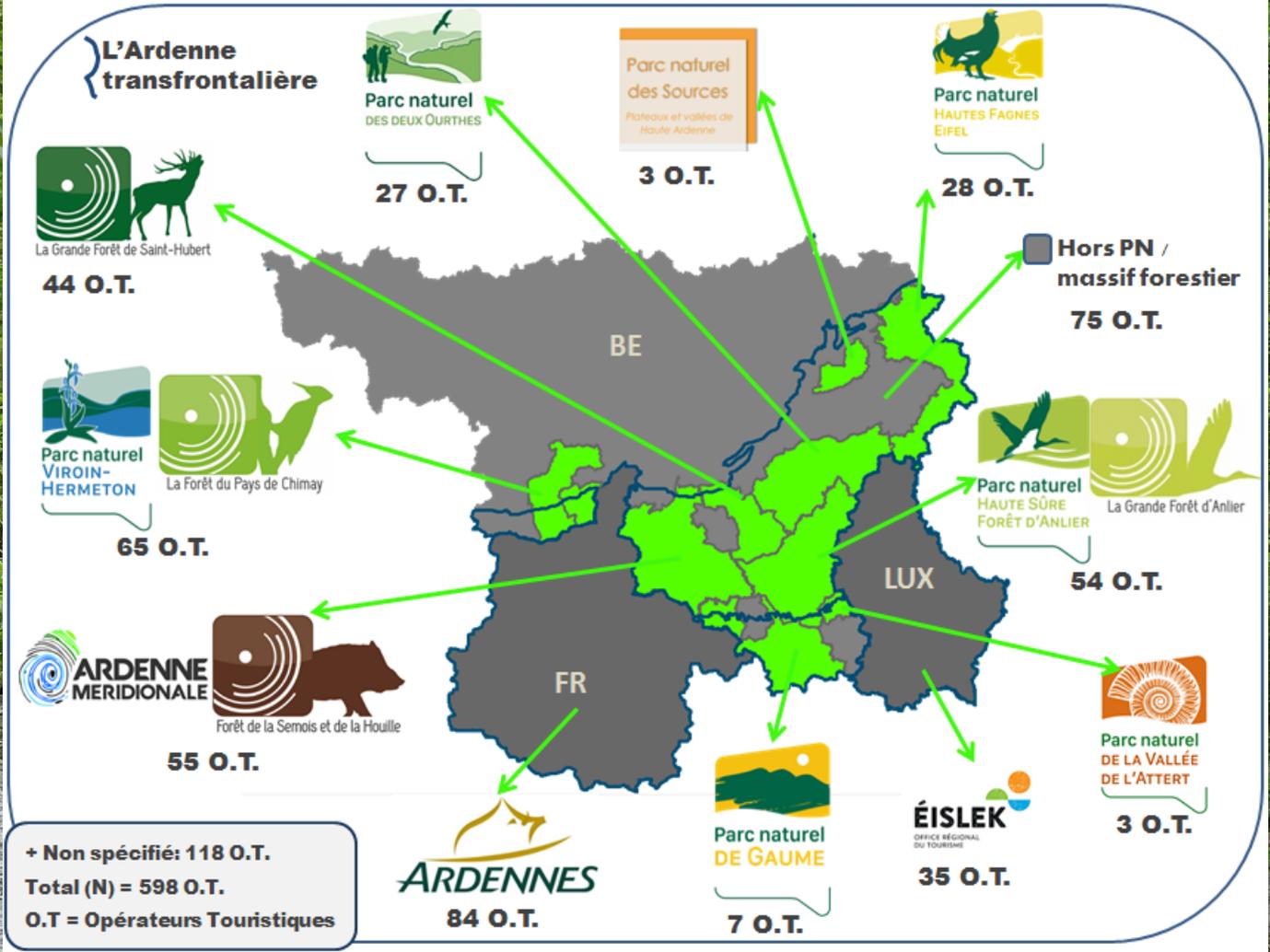
- **N** = nombre total de réponses (certaines questions sont à choix multiples)
- **P** = nombre d'opérateurs qui ont répondu à la question (*)

(*) Le nombre d'opérateurs (P) varie d'une question à l'autre car certains répondants ont cessé de répondre au questionnaire avant qu'il ne soit entièrement rempli. De plus, les questions n'étaient pas obligatoires ; par conséquent, certaines questions n'ont pas été complétées par tous les répondants.

Dans la prochaine section, nous vous présenterons les résultats obtenus. A travers le document vous pourrez trouver des observations intermédiaires, qui seront reprises dans la discussion à la fin du rapport.



La division de réponses obtenues selon les Parc Naturels et/ou les massifs forestiers en Ardenne



a. Profil des répondants

Le profil des répondants a été classé en se basant sur le type d'infrastructure touristique et sur le lieu principal des activités menées par l'opérateur.

Parmi les types d'infrastructures de tourisme qui sont majoritairement représentés, plus de 40% des infrastructures de tourisme ayant répondu sont des hébergements (voir Figure 1), dont 30% sont des meublés de tourisme (voir Figure 2).

Figure 1 : Dans quel type d'infrastructure touristique travaillez-vous ?

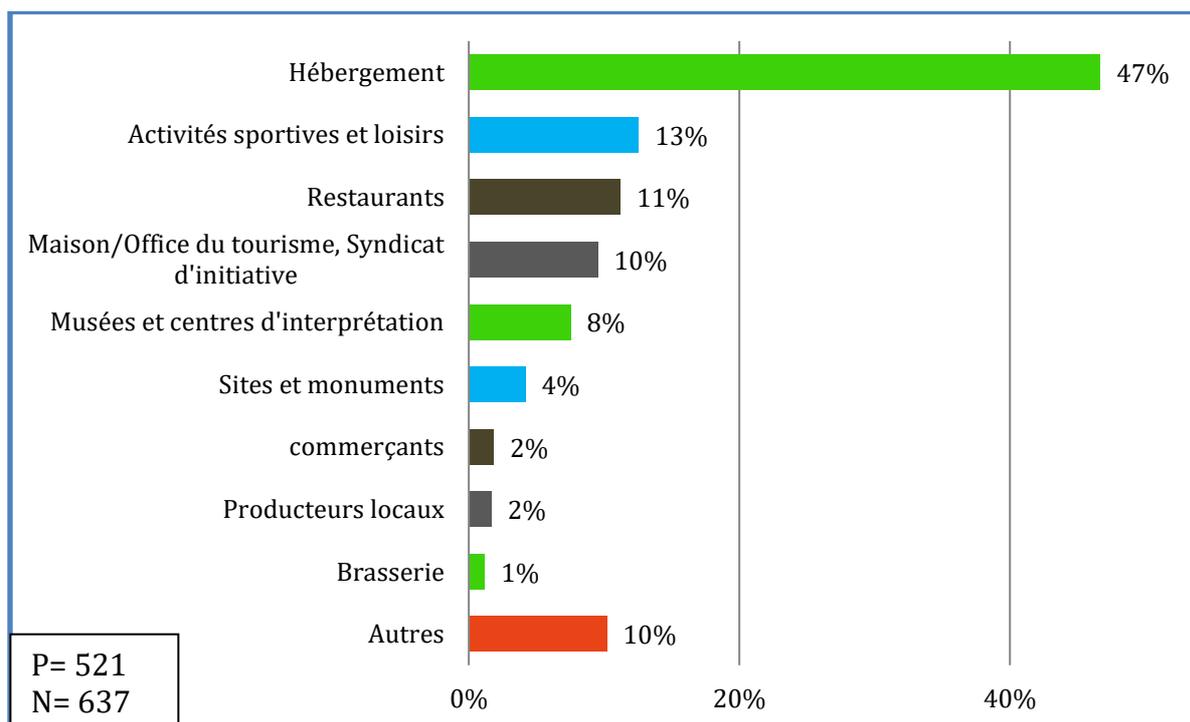
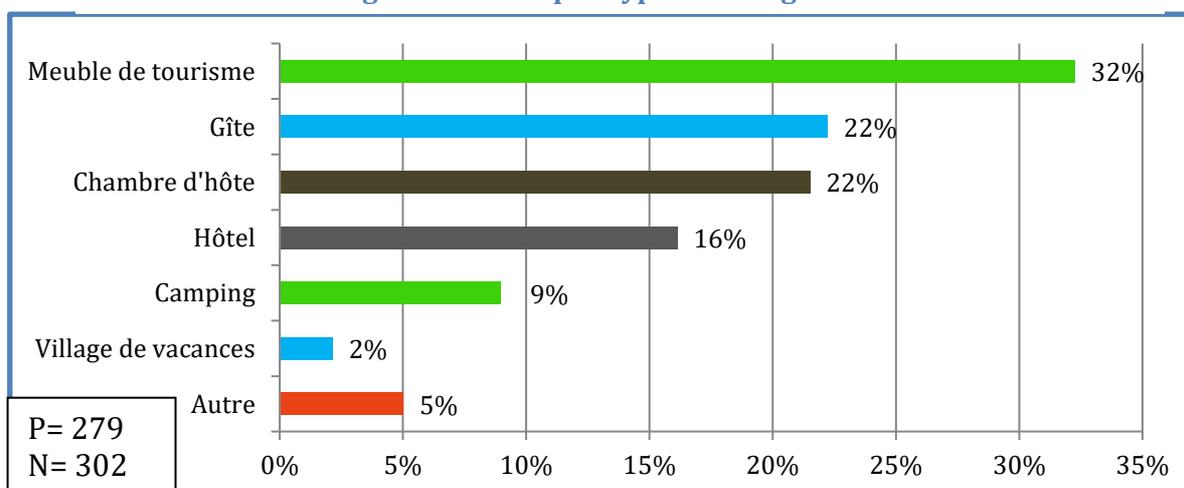


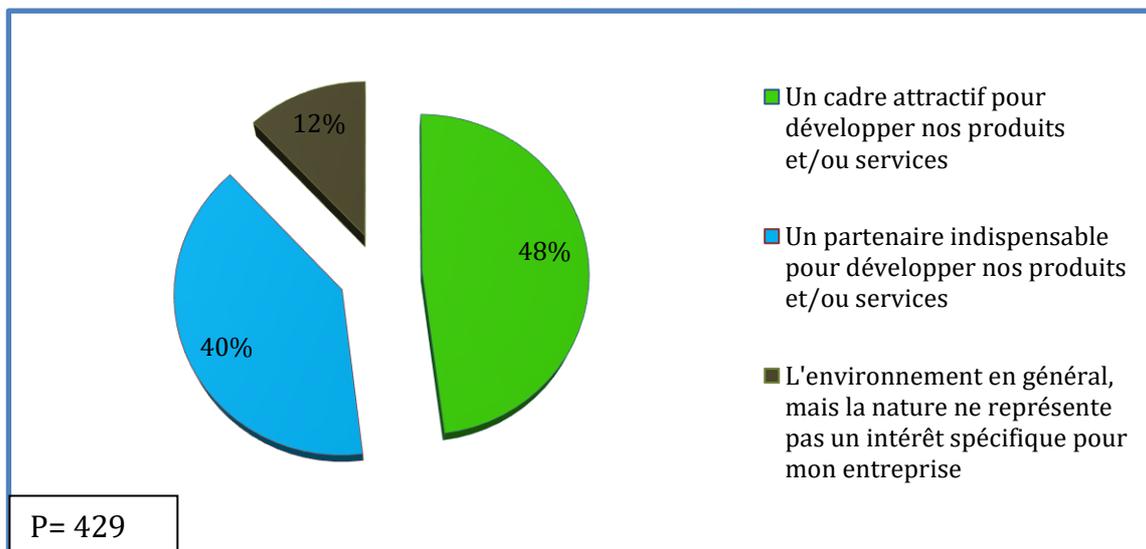
Figure 2 : Dans quel type d'hébergement ?



b. Les opérateurs touristiques et leur rapport avec la nature

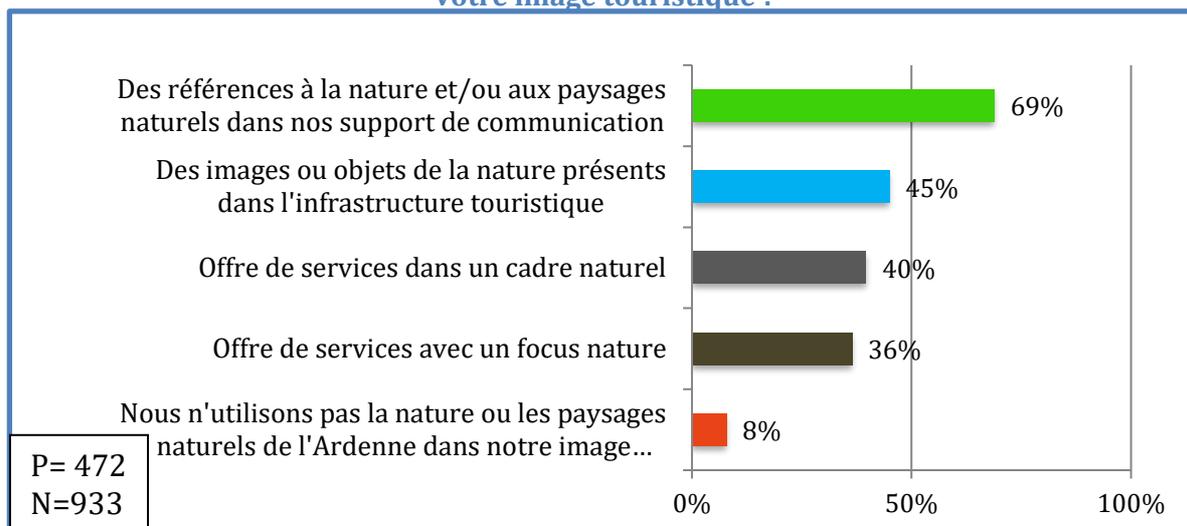
Dans cette partie, nous analyserons la manière dont les opérateurs touristiques perçoivent la nature ardennaise et l'importance qu'ils attribuent à cette nature pour le déroulement de leurs activités touristiques. A cette fin, nous avons posé une série de questions, invitant les opérateurs à réfléchir sur cette relation.

Figure 3 : La nature pour vous signifie ... ?



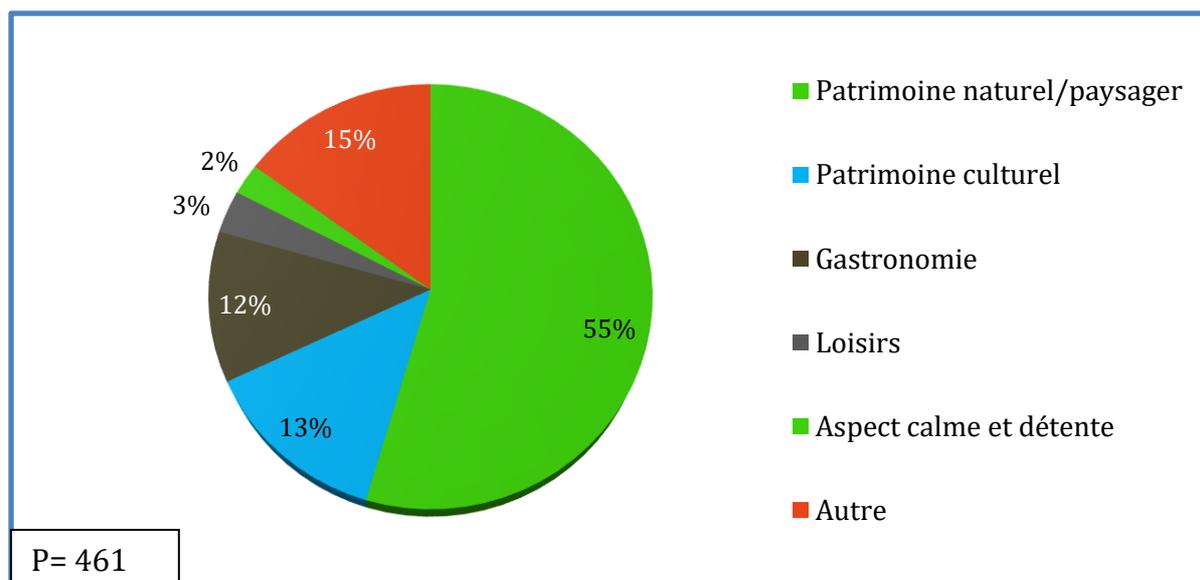
Pour la moitié des entreprises (48 %), la **nature** représente un cadre attractif pour le développement de produits et/ou services (Figure 4) et 40 % des répondants estiment la nature comme indispensable pour leurs activités.

Figure 4 : Comment utilisez-vous la nature ou les paysages naturels de l'Ardenne dans votre image touristique ?



L'image touristique en Ardenne est fortement basée sur les espaces naturels : 69% des opérateurs touristiques utilisent la nature dans les supports de communication et seulement 8% affirment ne pas utiliser la nature dans leur image touristique (Figure 5).

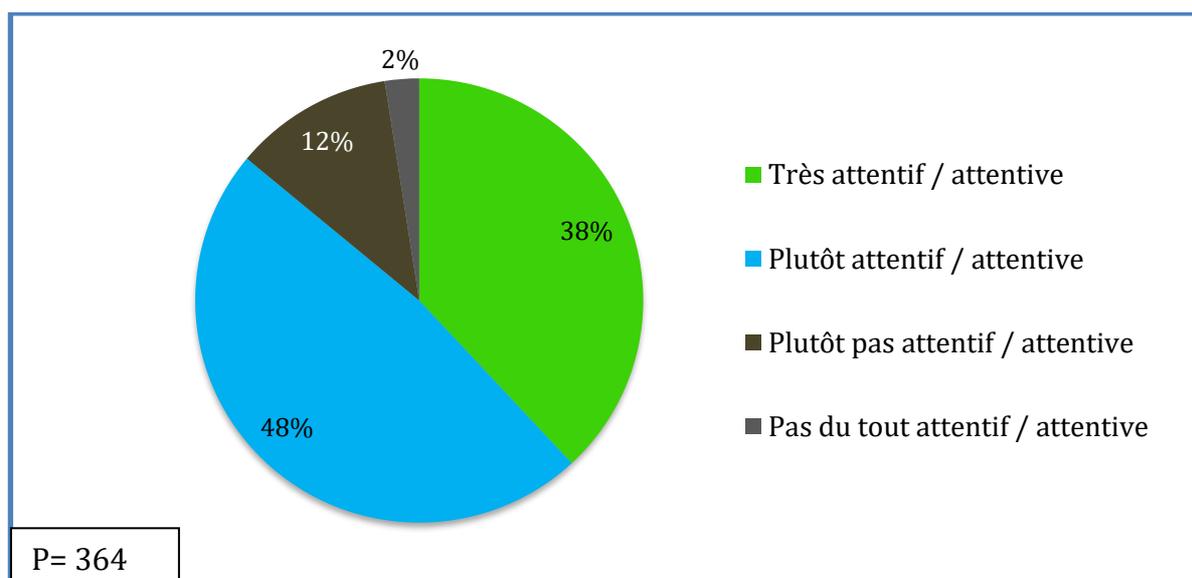
Figure 5 : Pour quelles raisons principales les visiteurs fréquentent-ils votre entreprise ?



D'après les opérateurs touristiques qui ont été interrogés, près de 55% des visiteurs fréquentent les entreprises touristiques principalement pour le patrimoine naturel et paysager dans lequel elles se trouvent (Figure 6).

Observation 1 : La nature et les paysages Ardennais constituent un atout indéniable pour le tourisme sur le territoire !

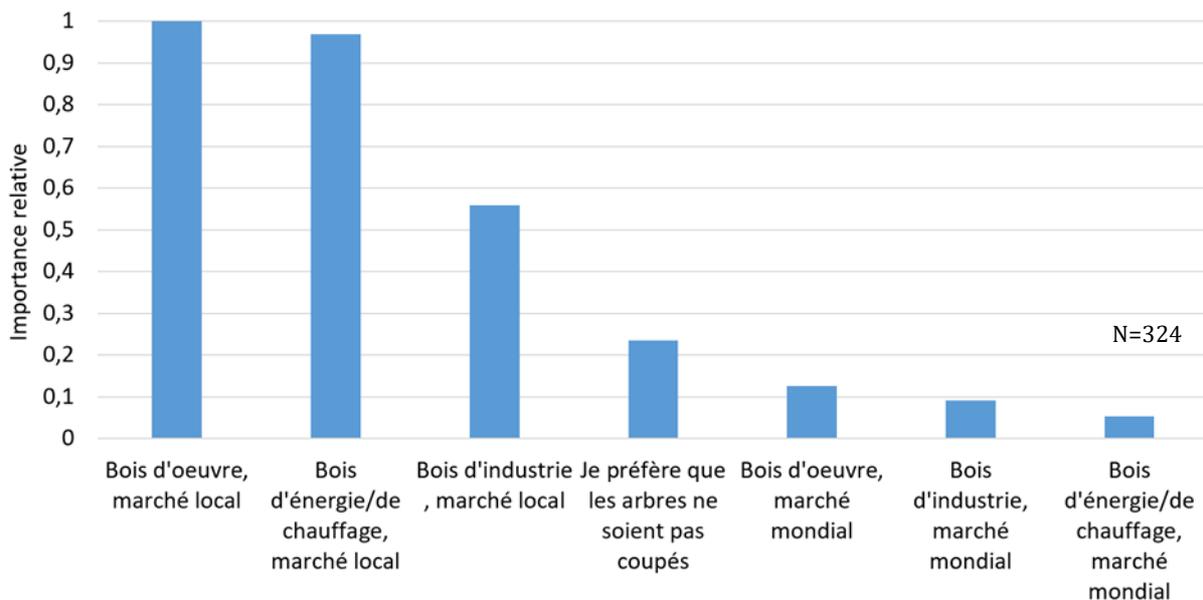
Figure 6 : Etes-vous attentif à la manière dont les paysages ardennais sont actuellement gérés dans votre région ?



On peut souligner le fait que près de 40% des individus sont très attentifs à la manière dont les paysages ardennais sont actuellement gérés dans la région. Près de la moitié déclarent être plutôt attentifs. Et seulement 2.5 % environ affirment ne pas y être attentifs du tout (Figure 7).

Observation 2 : *Les opérateurs touristiques déclarent être soucieux de la façon dont sont gérés les paysages ardennais.*

Figure 7 : Veuillez sélectionner les utilisations du bois produit dans les forêts d'Ardenne que vous trouvez acceptables et veuillez classer les utilisations choisies par ordre d'importance

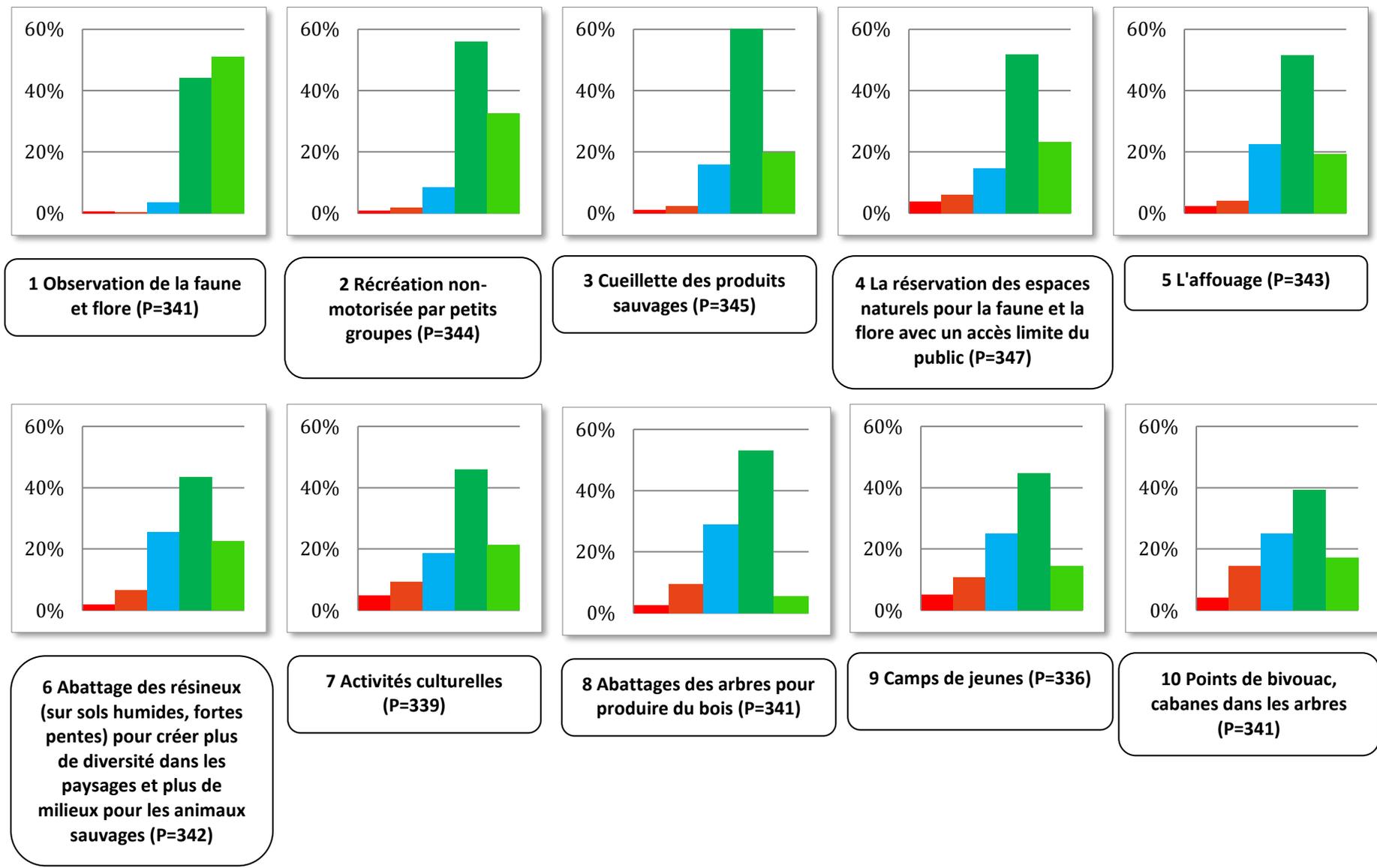


Concernant les utilisations du bois, on peut noter que les opérateurs touristiques ne sont en général pas contre son utilisation, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une utilisation locale (Figure 8). Dans la Figure 8, on peut voir les utilisations du bois que les opérateurs touristiques trouvent les plus acceptables (proche de 100%) et les moins acceptables (proche de 0%).

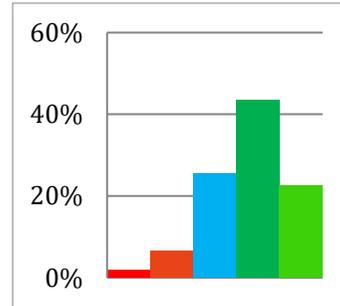
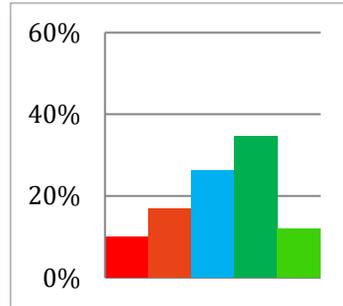
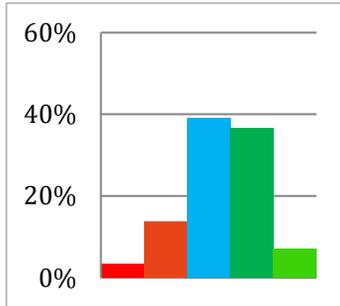
Figure 8 : L'acceptation des usages de la nature ou des activités dans la nature ardennaise selon l'ordre de préférence (1-17)

■ Pas du tout d'accord
 ■ Pas d'accord
 ■ Neutre
 ■ D'accord
 ■ Fortement d'accord

Activités avec plus d'opinions positives que négatives



Activités avec plus d'opinions positives que négatives

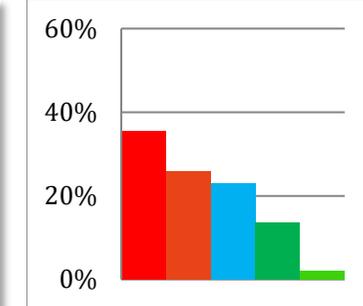
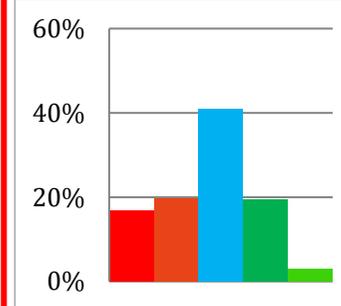


11 Limiter l'impact du grand gibier sur la biodiversité (P=341)

12 Activités commerciales (P=338)

13 La chasse du grand gibier traditionnelle (P=340)

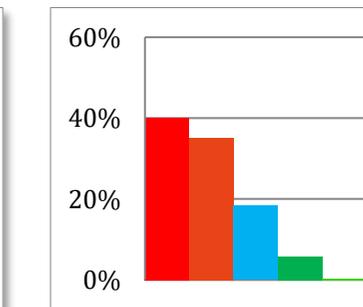
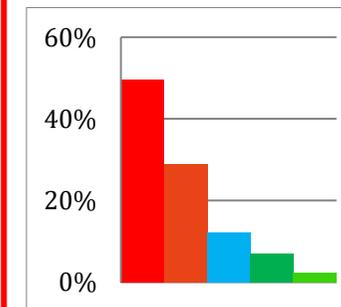
→ Activités avec plus d'opinions négatives que positives



14 Coupe à blanc, broyage de la végétation, nettoyage du sol avant plantation (P=340)

15 Nourrissage des animaux sauvages pour maintenir leur population pour la chasse (P=340)

Les opinions concernant les usages de la nature sont variées (17 usages étaient soumis aux opérateurs, voir Figure 9). Les opérateurs touristiques sont globalement en faveur d'une gestion intégrée de la nature.¹ En revanche, et de manière générale, ils sont contre une récréation motorisée, la transformation des forêts feuillues en plantations résineuses plus productives, et contre le fait de nourrir les animaux sauvages dans le but de maintenir une population pour la chasse.²



16 Récréation motorisée (P=343)

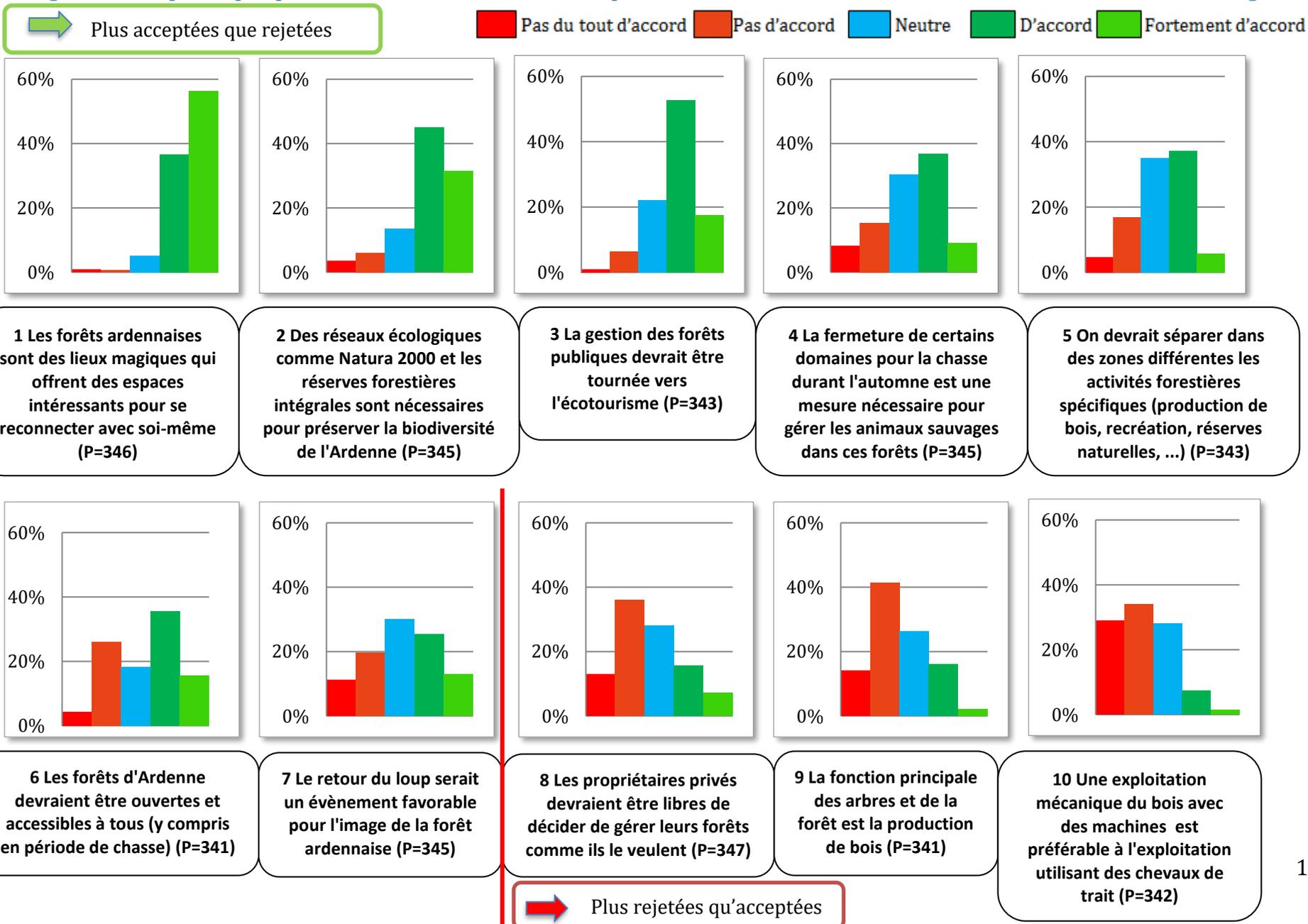
17 La transformation de forêts feuillues en plantations résineuses plus productives (P=344)

Observation 3: Même dans un groupe de répondants plutôt homogène (des opérateurs touristiques), l'acceptation de certains usages de la nature peut varier fortement.

¹ La gestion intégrée des forêts consiste à prendre en compte de manière équilibrée les aspects sociaux, économiques et écologiques de ce milieu en vue d'en garantir la résilience.

² L'affouage correspond à la possibilité donnée par le Code forestier de réserver une partie des bois de la forêt communale pour un usage domestique (bois de chauffage) des habitants

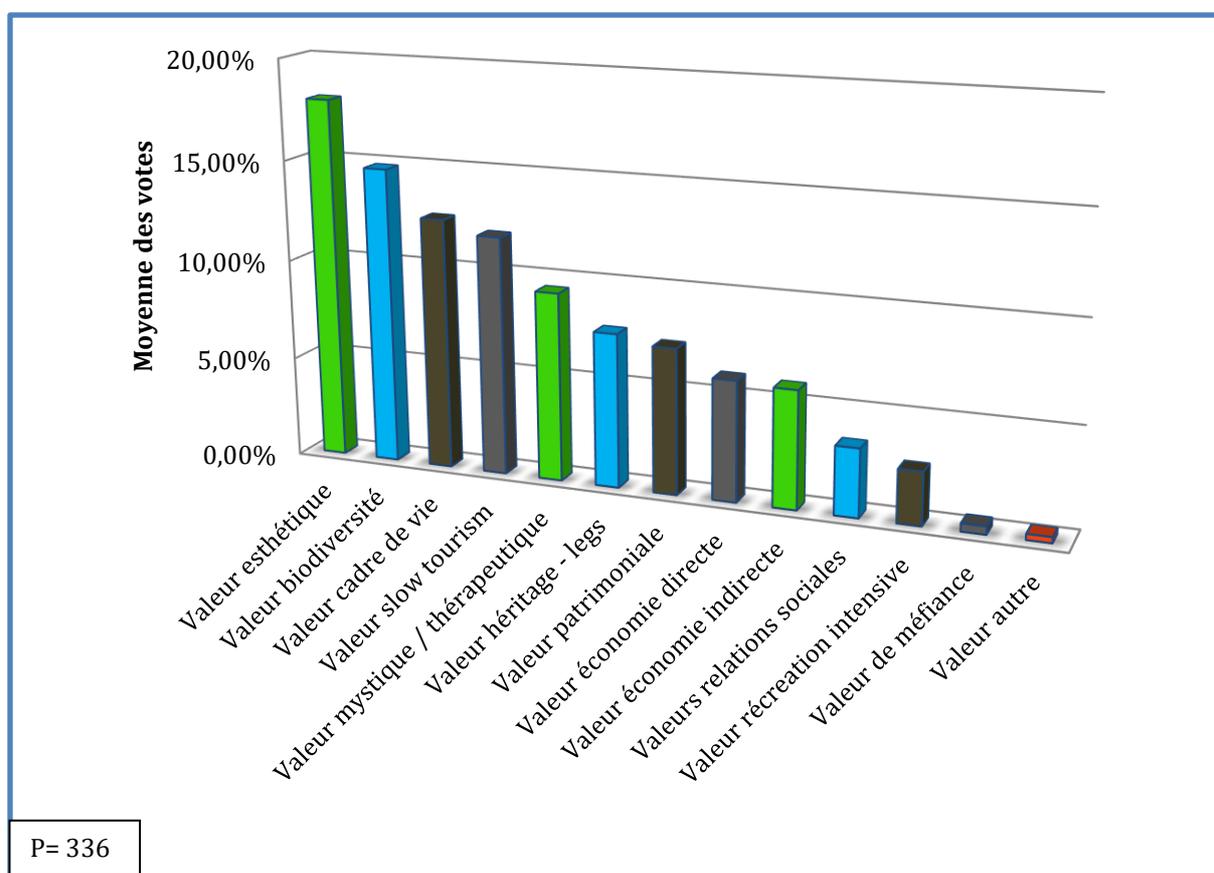
Figure 9 : Indiquez à quel point vous êtes d'accord avec les expressions suivantes relatives à l'utilisation des forêts dans votre région



Dans la Figure 10, on peut voir les expressions relatives à l'utilisation des forêts avec lesquelles les opérateurs touristiques sont en accord ou non. De nouveau, on peut constater que certaines expressions évoquent des opinions divergentes, comme par exemple l'ouverture des forêts pendant les périodes de chasse et le retour du loup au sein du territoire ardennais.

Observation 4 : Les différents services fournis par la forêt et leur perception par les opérateurs démontrent l'importance de promouvoir une gestion intégrée des espaces forestiers.

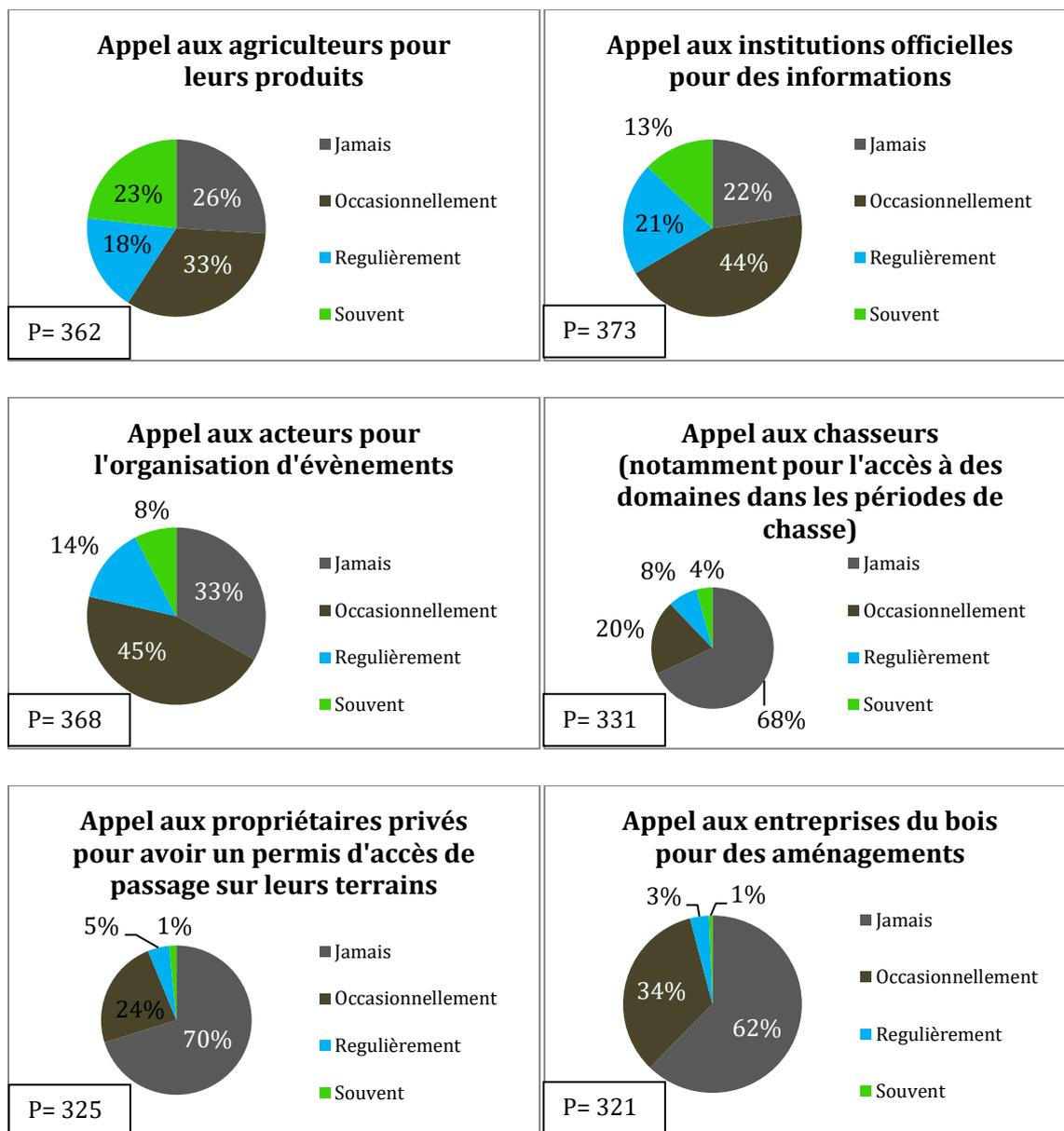
Figure 10 : Attribuez 100 points librement aux valeurs qui sont importantes pour vous et pour lesquelles vous souhaiteriez mobiliser une action gouvernementale et administrative



La Figure 11 illustre différentes valeurs attribuées aux forêts d'Ardenne. Dans cette question, il était demandé d'attribuer 100 points aux valeurs considérées importantes par le répondant (il était possible d'attribuer toutes les voix à une même valeur, ou de les répartir autrement, la somme des points devant être égale à 100). On peut noter que la valeur esthétique apparaît en première position, suivie par la biodiversité et le service du support de vie (régulation du climat, filtration de l'eau, ...) rendu par les forêts.

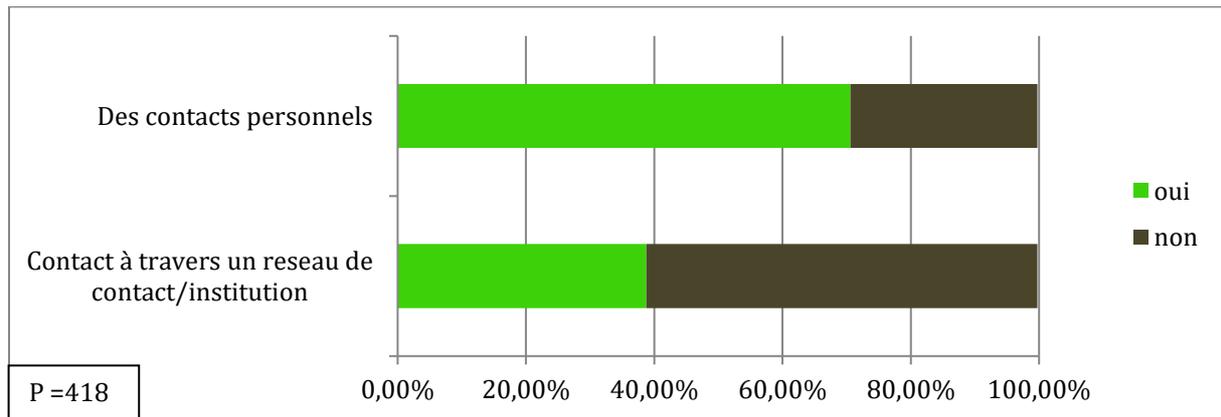
Observation 5 : La valeur attribuée à la fonction économique de la forêt – tant en matière de tourisme que d'exploitation forestière/chasse – est de moindre importance relativement aux valeurs écologiques et sociales de la forêt.

Figure 11 : Entretenez-vous des liens avec des autres acteurs du paysage pour le fonctionnement de votre entreprise / service touristique ?



La Figure 12 nous permet de voir dans quelle mesure les opérateurs touristiques entretiennent des contacts avec d'autres acteurs de leur territoire. Excepté les demandes d'information et le contact avec des producteurs pour leurs produits agricoles, les liens directs entre les opérateurs touristiques et d'autres acteurs du territoire sont assez faibles.

Figure 12 : Comment prenez-vous contact avec un ou plusieurs acteur(s) du paysage ? (à travers un réseau de contacts ou une institution officielle)



Les **acteurs du paysage** avec lesquels les opérateurs touristiques prennent contact sont majoritairement des contacts personnels (voir Figure 13, N=418).

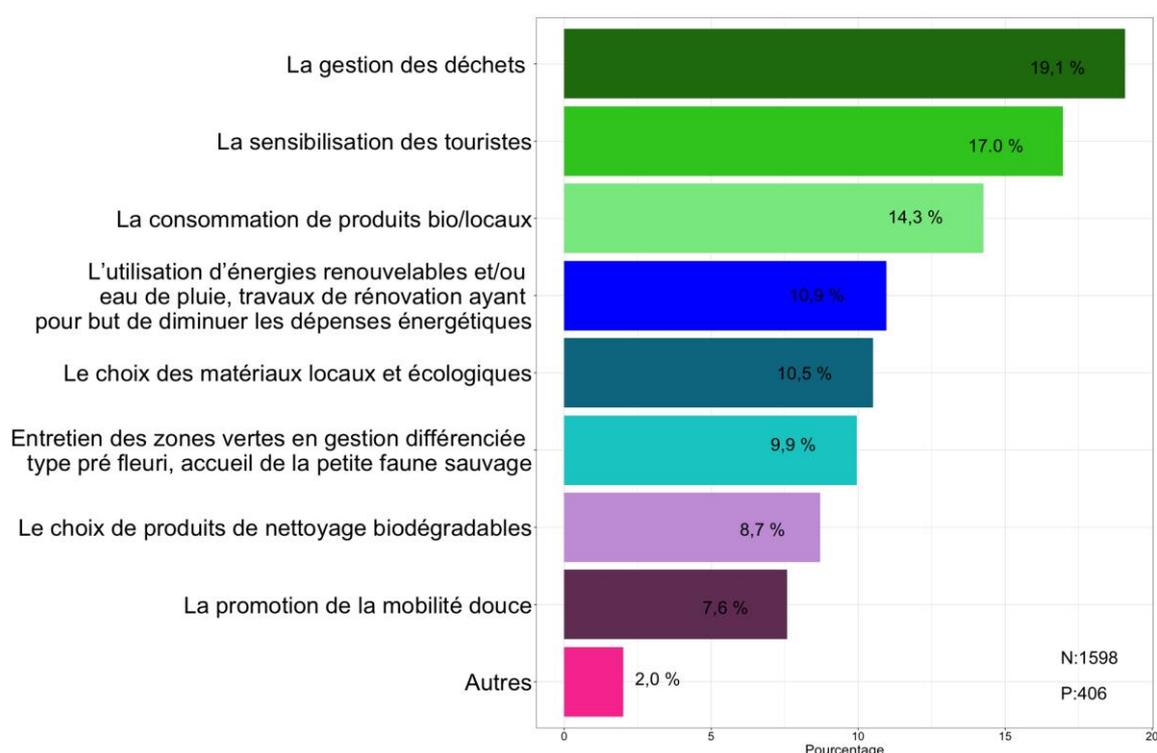
Observation 6 : Peu d'opérateurs entretiennent des contacts avec d'autres acteurs du territoire et, quand ils en ont, ce sont plutôt des contacts personnels, ce qui illustre une faible mise en réseau des opérateurs du territoire.



c. Les actions réalisées en faveur de la nature

Dans cette partie nous nous intéressons à trois questions relatives aux activités déjà menées par les opérateurs en lien avec une gestion durable de leur entreprise et leur intérêt pour une telle gestion.

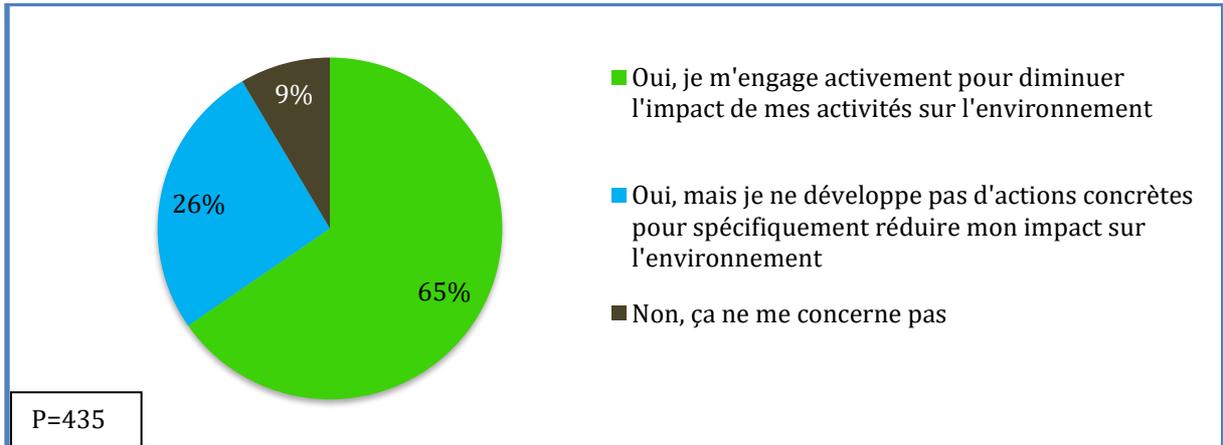
Figure 13 : Quelles activités en faveur de l'environnement menez-vous dans votre entreprise ?



Concernant les activités actuellement mises en œuvre par les opérateurs, 19% des répondants affirment avoir une **gestion durable des déchets** et 17% font de la sensibilisation auprès des touristes alors qu'un peu moins de 15% utilisent des produits bio/locaux (Figure 14).

Observation 7 : Il existe déjà des actions menées en faveur de l'environnement mais il reste encore une forte marge de progression afin d'arriver à une gestion écologique globale par des entreprises touristiques.

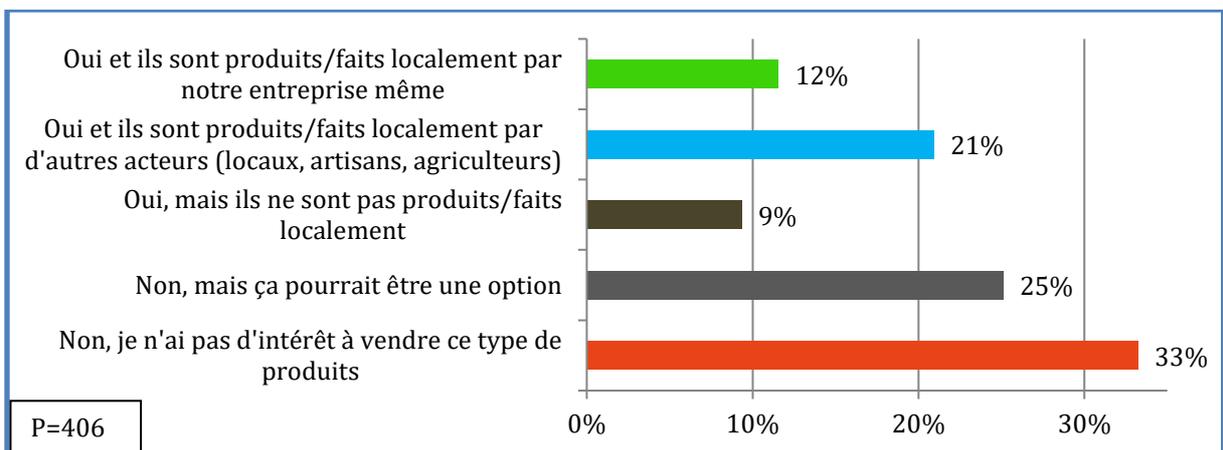
Figure 14 : L'impact de votre activité touristique sur l'environnement vous préoccupe-t-il?



65% des opérateurs touristiques interrogés affirment agir activement pour diminuer l'impact de leurs activités sur l'environnement (Figure 15).

Observation 8 : On remarque une certaine incohérence entre l'engagement évoqué par les opérateurs afin de diminuer l'impact de leurs activités sur l'environnement et la proportion des actions concrètement réalisées par ceux-ci (Figures 14 et 15).

Figure 15 : Vendez-vous des produits ou souvenirs (produits du terroir, objets pour enfants, petits souvenirs, etc.) aux touristes ?

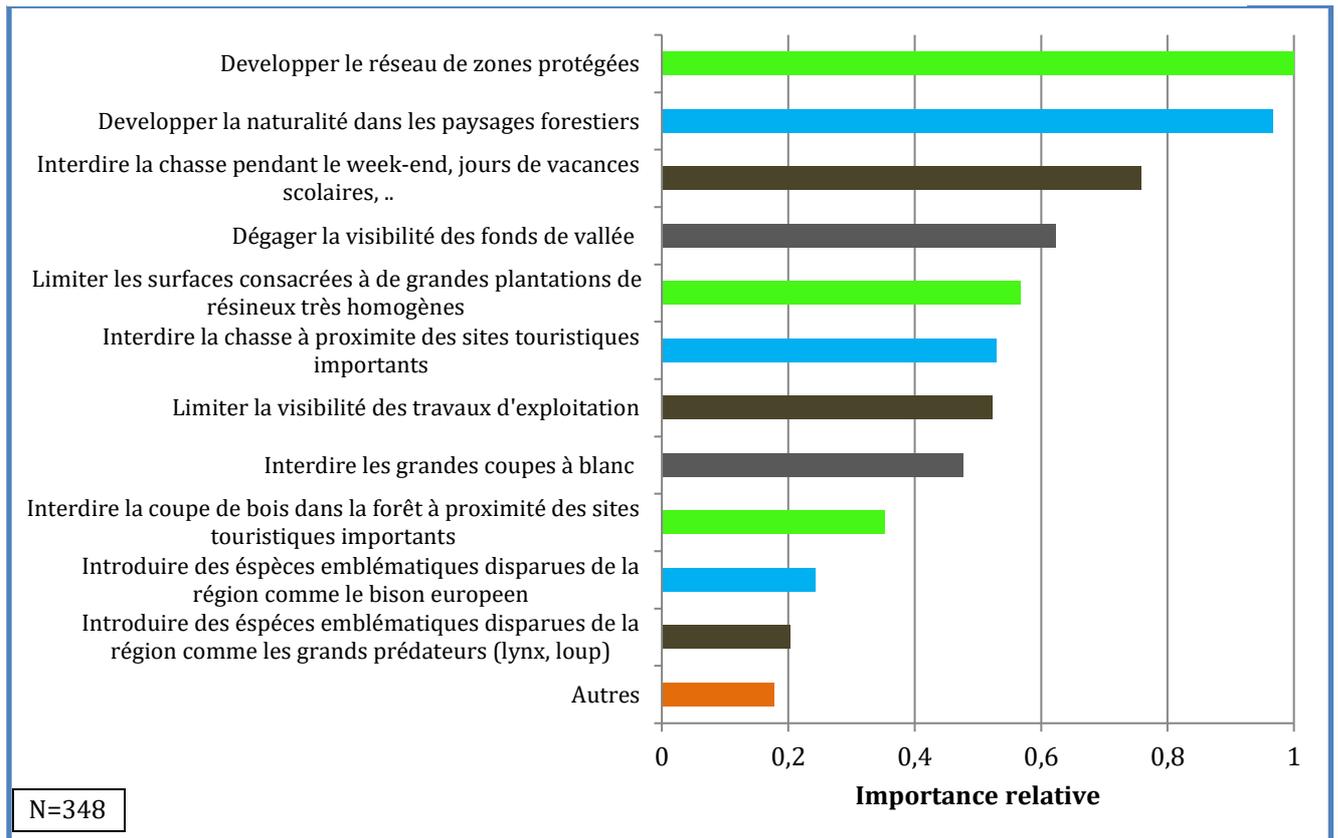


La Figure 16 nous permet de voir si les opérateurs touristiques vendent des produits ou souvenirs et notamment s'ils vendent des produits locaux. On peut remarquer que la proportion des opérateurs qui vendent effectivement des produits ou souvenirs fait localement représente 33 % de l'ensemble des opérateurs. Un quart des répondants précisent qu'ils pourraient être intéressés de vendre des produits locaux dans le cadre de leur services touristiques.

d. Les attentes des opérateurs touristiques

Les six questions suivantes ont pour objectif de mettre en évidence les attentes des opérateurs concernant la gestion des espaces naturels et d'identifier des actions potentielles aux fins d'améliorer la mise en valeur de ces espaces. Il était demandé aux opérateurs de choisir et d'ordonner les cinq actions les plus importantes. Dans la Figure 17, on peut lire en 1 les actions les plus appréciées et en 0 les moins appréciées. ³

Figure 16 : Dans l'intérêt de votre entreprise, comment serait-il possible d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne en modifiant la gestion des espaces naturels et des forêts ?



Il était demandé aux opérateurs de choisir maximum cinq propositions d'actions pour améliorer l'attractivité des paysages à travers des modifications de la gestion des espaces naturels et des forêts. Les éléments les plus cités concernant l'amélioration de l'attractivité de l'Ardenne sont les suivants : (Figure 17)

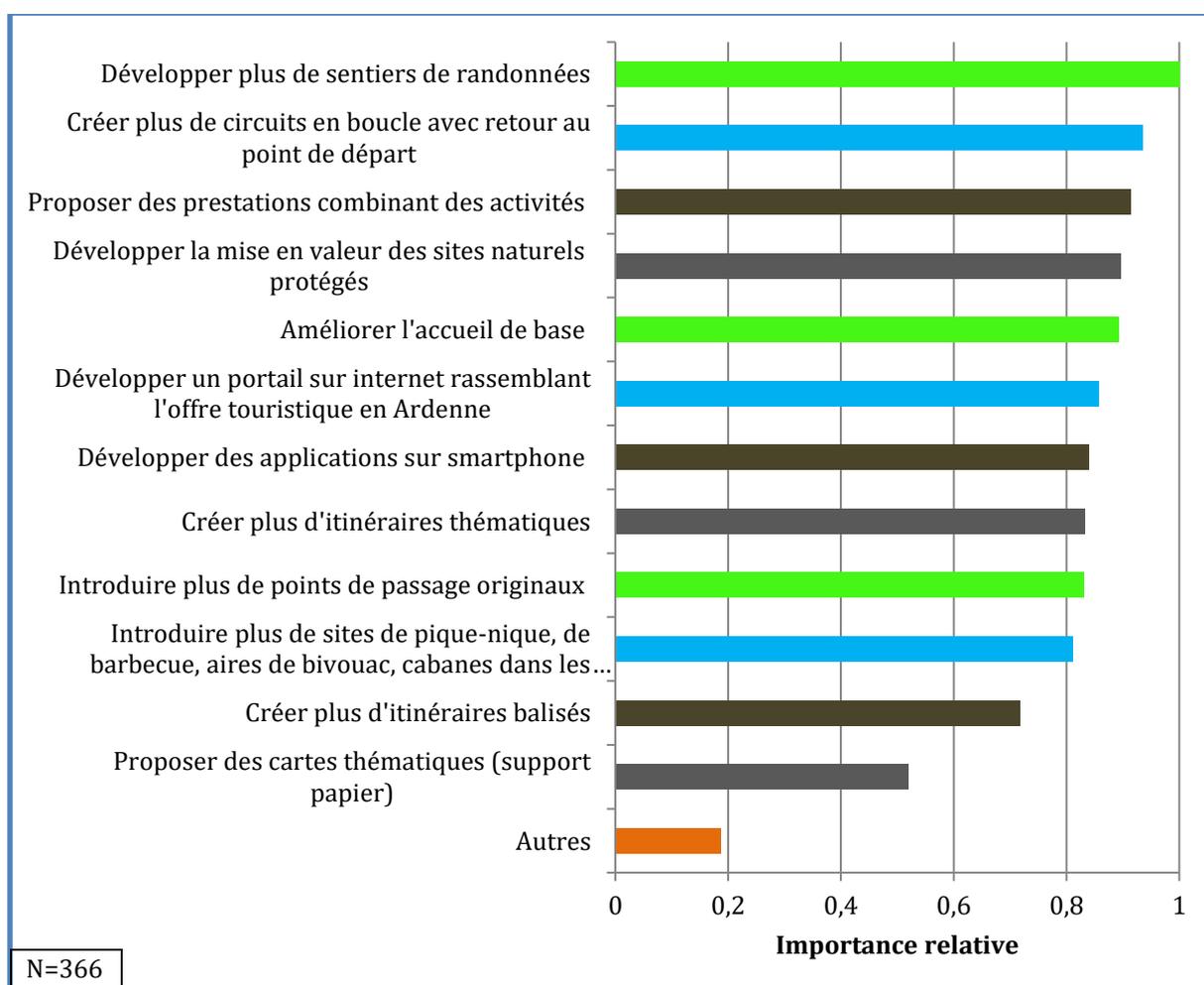
- Développer le réseau de zones protégées
- Développer la naturalité dans les paysages forestiers
- Interdire la chasse les jours fériés, weekend et vacances
- Dégager la visibilité des fonds de vallées qui sont plantés de manière intensive par des résineux et laisser plus de liberté aux cours d'eau

³ **Importance relative** est l'importance d'une action relative à l'importance attribuée à l'action la plus préférée (importance=1).

Observation 9 : *Travailler sur la concrétisation de l'Ardenne en tant que destination naturelle et sauvage est, d'après les opérateurs, le meilleur moyen de renforcer l'attractivité du territoire.*

Les résultats de cette question, ainsi que des deux questions suivantes, seront croisés avec ceux recueillis auprès des visiteurs sur site, afin de voir quelle sont les complémentarités et divergences identifiées entre ces deux catégories de répondants (*cfr. actions futures*).

Figure 17 : Dans l'intérêt de votre entreprise, comment serait-il possible d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne en modifiant l'infrastructure touristique ?



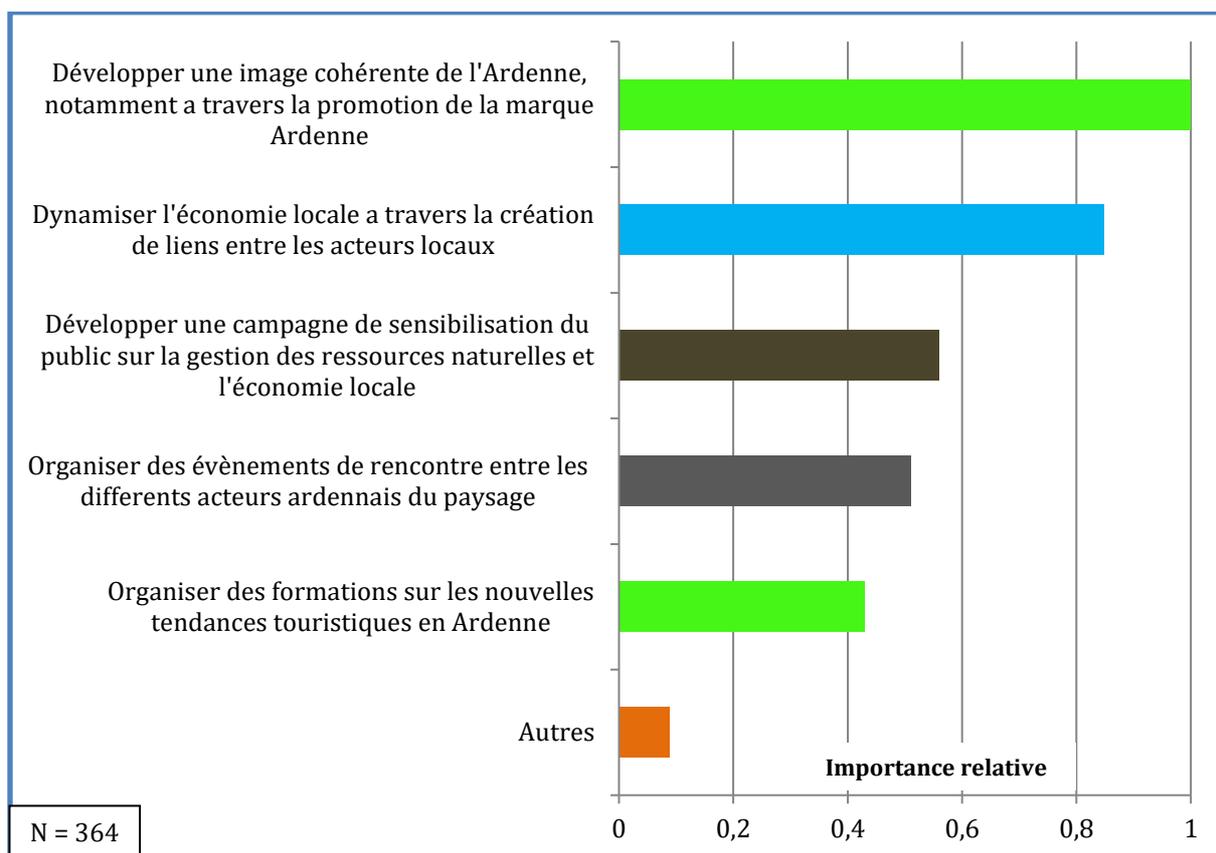
4

Complémentairement à la question précédente, une question concernant les infrastructures touristiques a été posée. Les éléments les plus cités concernant l'amélioration de l'**attractivité** de l'Ardenne grâce à la modification des **infrastructures**

⁴ **Importance relative** est l'importance d'une action relative à l'importance attribuée à l'action le plus préféré (importance=1).

sont variés et reprennent le développement d'infrastructures de promenade (sentiers, circuits, itinéraires thématiques), d'accueil (tables de pique-nique) et d'encadrement (portail internet, applications sur smartphone et la mise en valeur des sites naturels. (Figure 18). Dans les Figure 18 et 19, on peut voir en 1 les actions les plus appréciées et en 0 celles qui sont le moins appréciées.

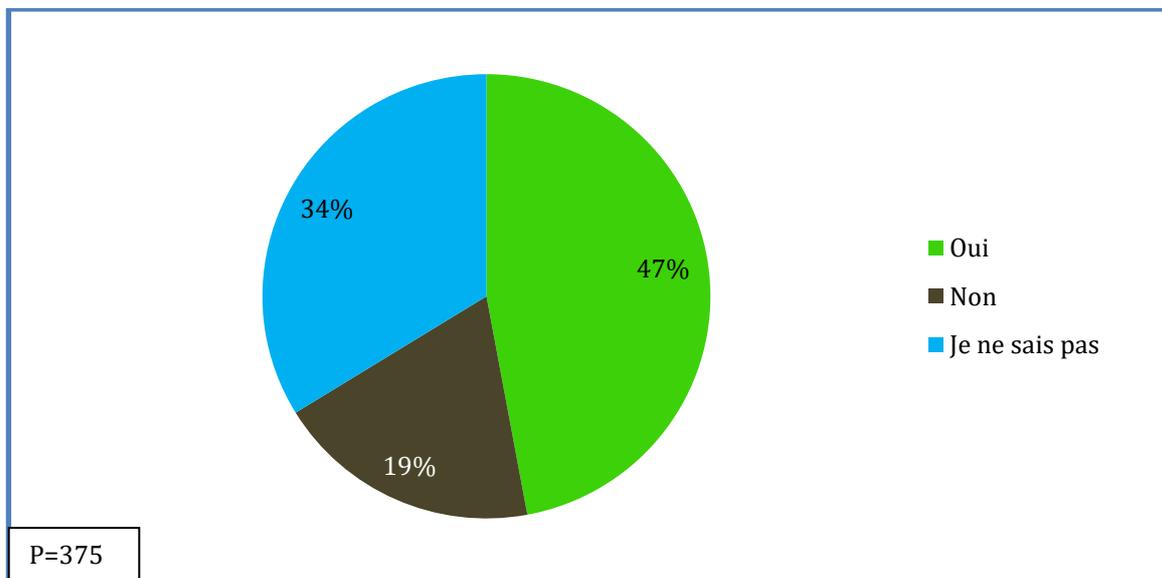
Figure 18 : Selon vous, lesquelles de ces actions faudrait-il développer en priorité en vue d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne et de dynamiser votre entreprise



Concernant les actions à développer en priorité en vue d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne et de dynamiser les entreprises touristiques, presque 40% des personnes ont placé le développement « d'une image cohérente de l'Ardenne, notamment à travers la promotion de la « marque Ardenne » en premier choix. Et 30% ont placé la dynamisation de l'économie locale à travers la création de liens entre les acteurs locaux en deuxième choix (Figure 19).

Observation 10 : Les résultats de cette question peuvent être interprétés au regard des résultats de la figure 12 selon lesquels il n'y a actuellement que peu de contacts entre les acteurs du territoire. En effet, on constate avec la figure 19 qu'il existe une réelle demande des opérateurs en termes de mise en réseau et de développement d'une image globale.

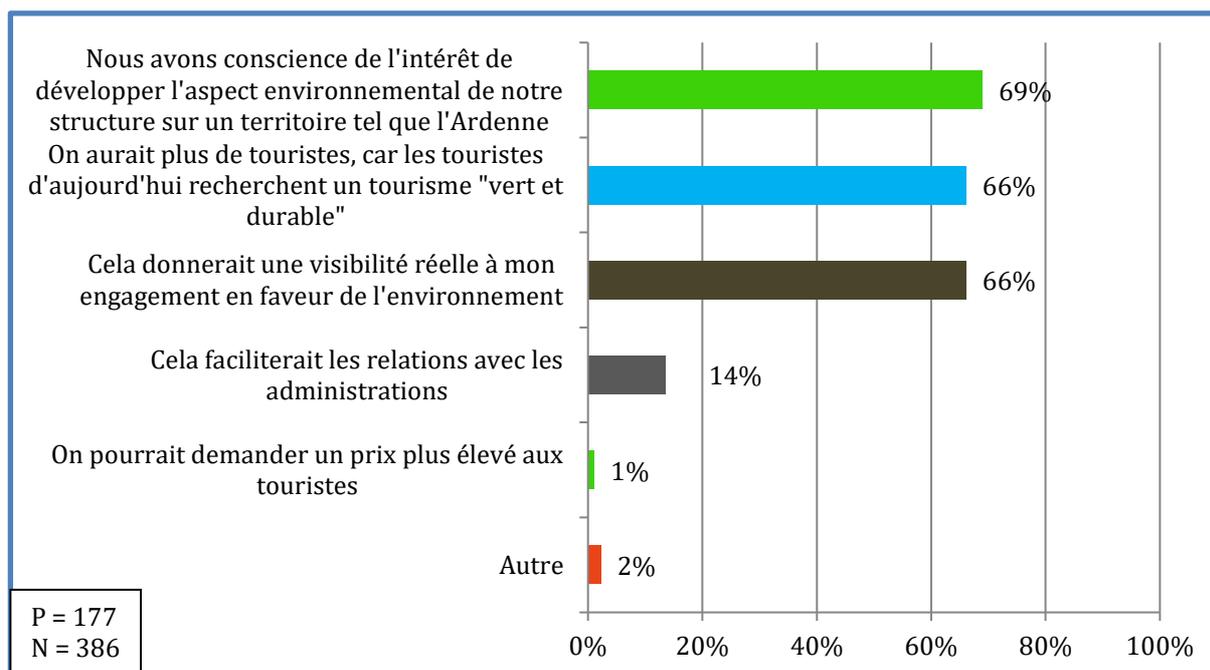
Figure 19 : Si un nouveau label «Ecotourisme» adapté au contexte du tourisme ardennais était développé, pensez-vous que la certification pourrait être un atout dans votre activité ?



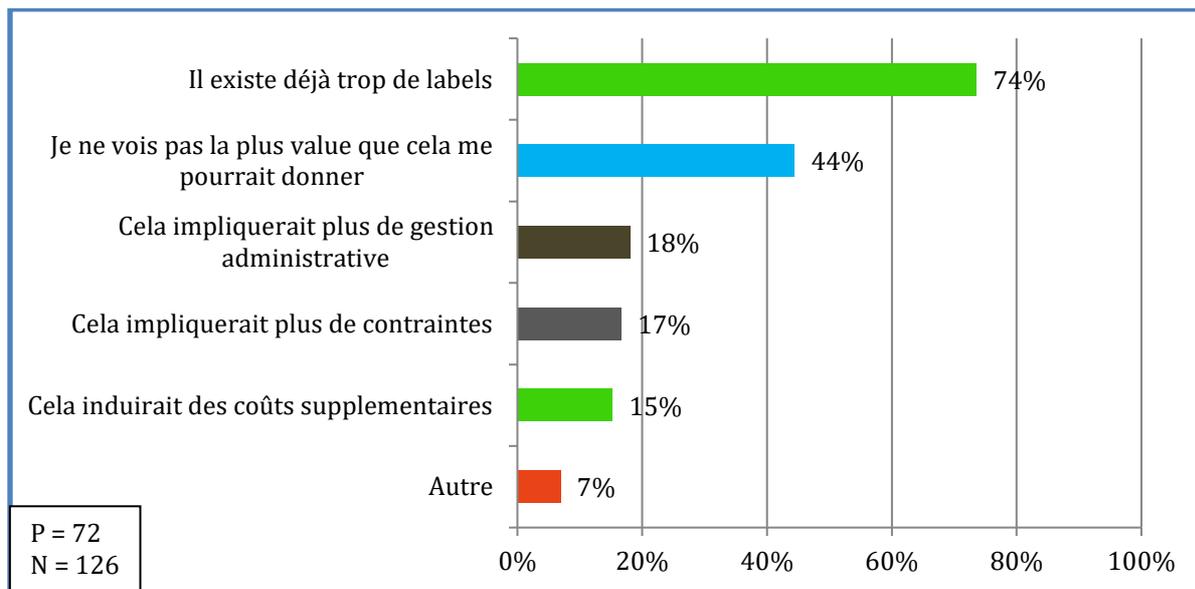
Le Figure 20 ci-dessus nous permet d’appréhender l’opinion des opérateurs touristiques quant à la mise en place d’un nouveau label « Ecotourisme » qui serait adapté au contexte du tourisme en Ardenne. On remarque que près de 50% sont effectivement favorables à la mise en place d’un tel label alors que 20% y sont défavorables.

Ensuite il était demandé de spécifier les raisons expliquant une réponse affirmative ou négative:

Si oui pourquoi ?



Si non pourquoi pas ?



Observation 11 : On remarque qu'un label promouvant une gestion durable des activités touristiques est perçu positivement par les opérateurs. Cependant, ce potentiel est contrebalancé par une trop grande profusion de labels en tout genre.

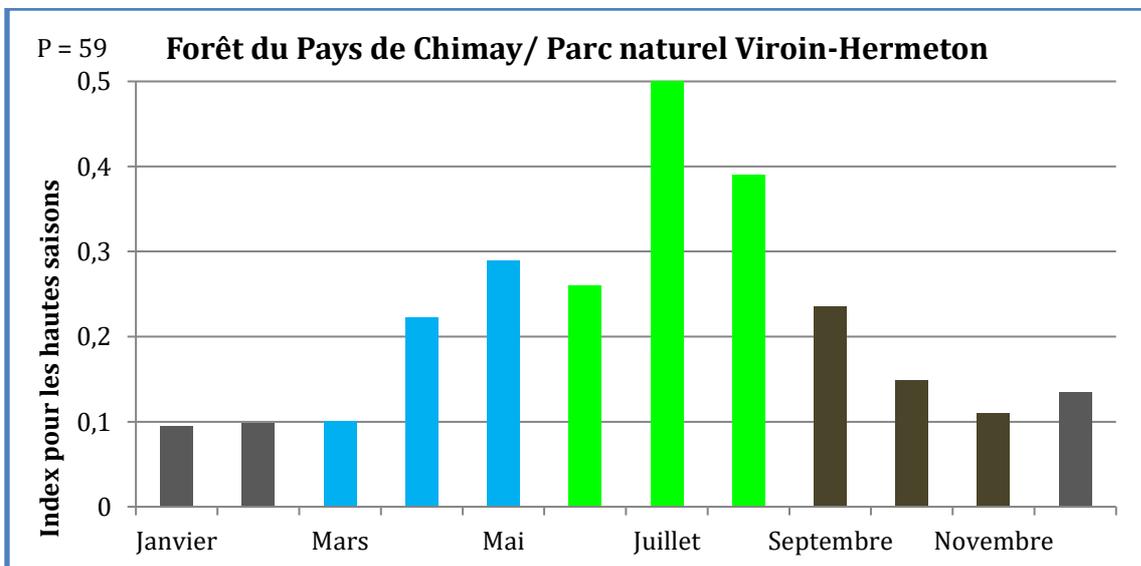
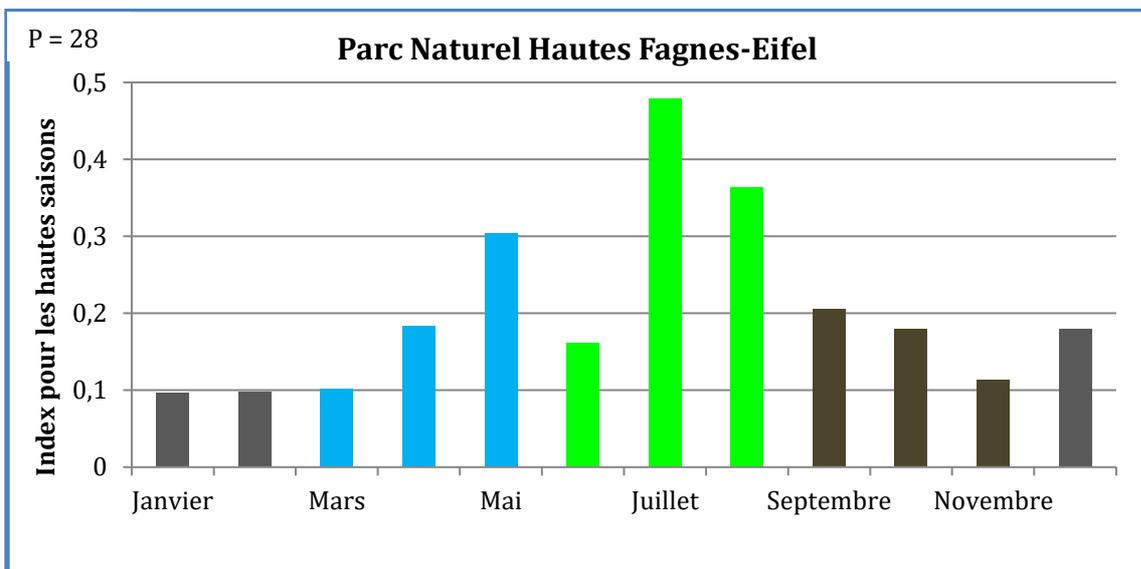
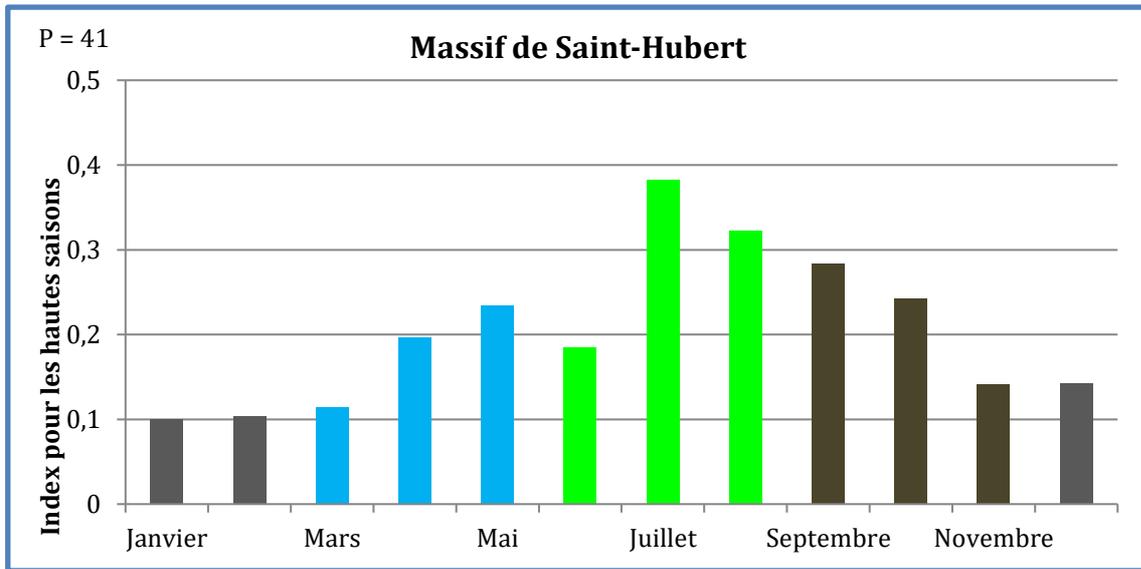
Les saisons et la fréquentation des visites en Ardenne

La Figure 21 (qui se situe sur la page suivante) nous permet d'appréhender la fréquentation des espaces naturels des Ardennes au cours de l'année. Nous avons choisi de représenter trois parcs en particulier sur ce graphe. Il s'agit du massif de la Grande Forêt de Saint Hubert, du parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel ainsi que du parc naturel Viroin-Hermeton/ La Forêt du Pays de Chimay. Nous pouvons constater que la haute saison se situe plutôt en été et la basse saison en hiver. Dans le cas du massif de la Grande Forêt de Saint Hubert, on observe un maintien de la fréquentation en septembre et en octobre, correspondant probablement à la période de l'année où l'on peut écouter la brame du cerf.



Les quatre saisons en Ardenne

Figure 20 : Les hautes et basses saisons pour mon entreprise se situent dans le/les mois suivant(s)



Le consentement à payer

Alors que les opérateurs ont exprimé ce qui représente selon eux une priorité pour l'amélioration de l'attractivité de l'Ardenne en matière de gestion des espaces naturels et des forêts (figure 17) ou de l'infrastructure touristique (figure 18), la question suivante a pour objectif d'estimer la volonté des opérateurs de payer pour améliorer l'attractivité des Ardennes. L'espace naturel Ardennais est un bien commun, en ce sens que l'amélioration de son attractivité et des infrastructures touristiques bénéficiera à tous les opérateurs. Par conséquent, créer un fonds auquel tous les opérateurs contribueront est cohérent au vu des externalités positives qui pourraient être engendrées. Dans le cas présent, la création d'un tel fonds est hypothétique et a pour objectif d'appréhender le montant des contributions que les opérateurs seraient prêts à y consacrer.

Concernant le consentement à payer, la question était la suivante :

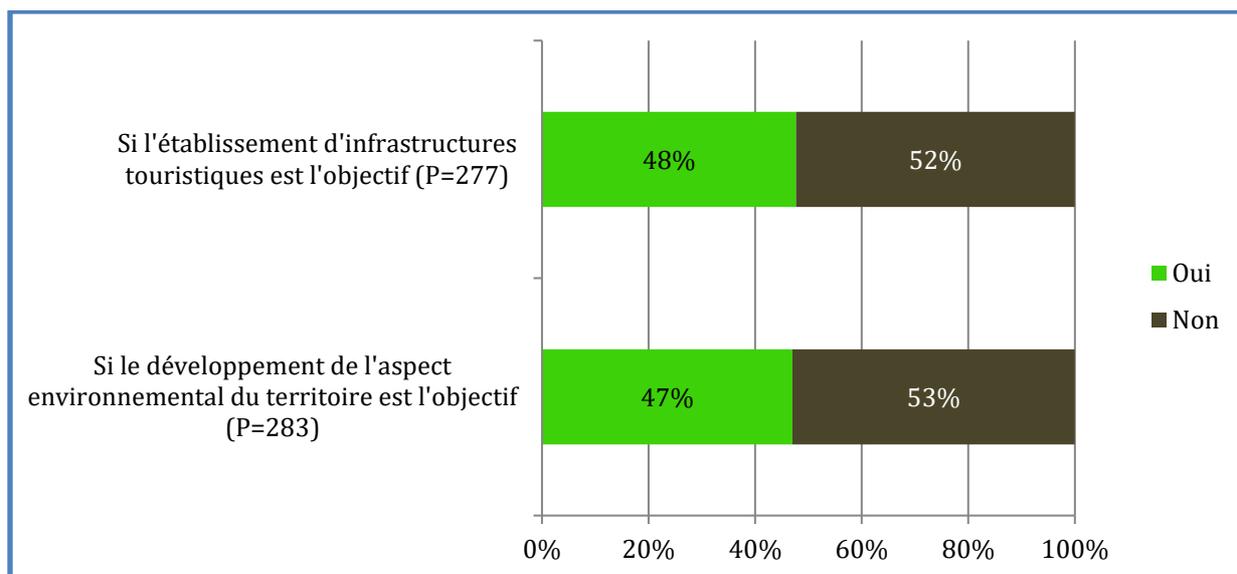
« Imaginez qu'un fonds soit créé (dans une phase de test de 5 ans) pour financer et développer des activités qui améliorent l'attractivité touristique en Ardenne à travers :

1. Le développement de l'aspect environnemental du territoire (création de milieux ouverts et forêts diversifiés, points de vues, éco-pâturage, mise en valeur des cours d'eau, ...)
2. L'établissement d'infrastructures touristiques qui peuvent servir à un grand nombre d'opérateurs touristiques (cartes touristiques, sites web, miradors, ...)

Seriez-vous prêt à payer pour un tel fonds ?

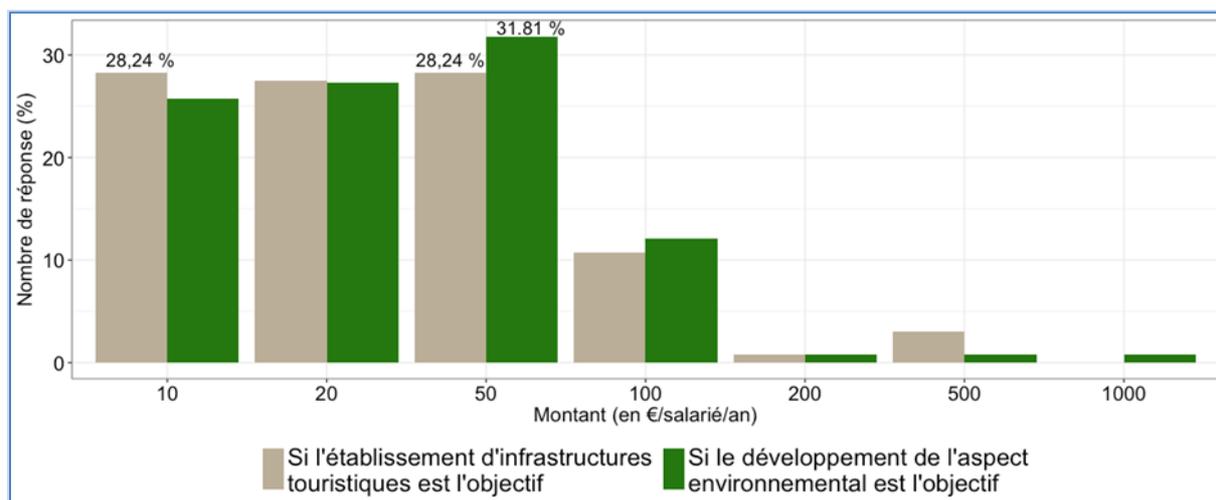
Les réponses à cette question sont présentées dans la Figure 22. Parmi les répondants, environ 50% ont précisé qu'ils étaient prêts à payer pour un tel fonds dans le cas où le développement de l'aspect environnemental est l'objectif. De même, dans le cas où l'établissement d'infrastructures touristiques est l'objectif de la contribution, 50% environ ont répondu être prêts à payer pour un tel fonds. Lorsque l'on s'intéresse plus particulièrement à la corrélation entre ces deux options, on peut noter que la plupart des personnes ayant répondu « oui » dans le cas de l'objectif 1 répondent également « oui » pour l'objectif 2. Ainsi, il n'y a pas d'opposition entre les deux objectifs pour un tel fonds. On peut donc supposer qu'il y a une certaine cohérence dans le chef des opérateurs entre le développement de l'aspect environnemental du territoire et le développement d'activités liées à l'infrastructure touristique (services, équipements, ...).

Figure 21 : Consentement à payer



Observation 12 : Ces résultats ne permettent pas de se prononcer sur l'acceptation ou non d'un tel fonds mais en revanche, cela met en évidence l'interdépendance entre le développement touristique du territoire et la conservation de la nature dans la mesure où les taux de réponse sont similaires pour les deux propositions.

Figure 22 : Montants que les individus sont prêts à payer



Parmi les individus qui sont prêts à payer, la Figure 23 permet de visualiser les montants associés selon l'objectif du fonds, touristique ou environnemental. On peut voir par exemple que 31,81% des personnes prêtes à payer pour un tel fonds, sont prêtes à verser 50 euros/salarié/an dans le cas où l'objectif est le développement de l'aspect environnemental.

e. Les gagnants des prix suite à la réponse au questionnaire

A l'issue des réponses aux questionnaires, les opérateurs touristiques ont pu gagner des prix. Chaque prix consistait en un panier contenant des produits variés. Voici quelques photos de la remise des prix.

Liste des 10 gagnants :

- Hôtel le Val d'Arumont (PNHFE)
- Chalet Houffalize (PNDO)
- Gîte Non loin de l'Arlune (PNHSFA)
- Camping Park Kaul (G.D. Luxembourg)
- Brasserie La Bestiale (Liège)
- Chambre d'hôtes Les Trappeurs (Saint-Hubert) *-photo-*
- Observatoire astronomique Centre Ardenne (PNHSFA)
- Domaine Ayvelles (Ardenne Françaises) *-photo-*
- Chambres et tables d'hôtes Chanteloup (PNDO)
- Château de Reinhardstein (PNHFE)

Vous pouvez découvrir le gagnant de l'article publicitaire dans la revue **'Regards d'Ardenne'** dans l'édition d'août 2018 ...



Chambre d'hôtes Les Trappeurs (Saint-Hubert)



Domaine Ayvelles (Ardenne Françaises)

4. Discussion

Considérant les résultats du questionnaire auprès des opérateurs touristiques de l'Ardenne, on peut globalement constater le **besoin réel d'une gestion intégrée des espaces naturels**. Ci-dessous sont repris différents éléments concernant les trois aspects englobant cette gestion intégrée ; l'aspect écologique, social et économique.

✓ *L'aspect écologique*

L'importance de la nature et des paysages ardennais est un aspect essentiel qui transparaît dans l'entièreté du questionnaire. En effet, aussi bien l'importance de la nature en tant qu'atout pour l'attractivité touristique, que pour son rôle écologique en termes de biodiversité et de support de vie ont été mis en évidence par la majorité des opérateurs. Ainsi, les paysages considérés comme étant les plus attractifs par les répondants sont ceux dont la naturalité et l'aspect sauvage sont les plus développés.

En ce qui concerne les actions concrètes menées par les opérateurs en faveur de la biodiversité, on constate que, malgré leur volonté de s'engager pour une gestion plus durable de leurs activités, il reste encore une importante marge d'amélioration, surtout concernant des actions menées au-delà de l'échelle de l'entreprise individuelle.

Au vu de ces éléments, il serait donc pertinent de davantage lier la gestion des paysages ardennais au secteur touristique et de parier sur un *éco-tourisme* qui combine l'utilisation des espaces naturels à des fins de tourisme avec la préservation et la restauration de ces mêmes espaces.

✓ *L'aspect social*

Bien que les répondants à ce questionnaire représentent un groupe d'acteurs plutôt homogène, il apparaît que les opérateurs touristiques formulent des opinions divergentes sur les usages et les fonctions des espaces naturels et des forêts d'Ardenne.

Au vu des conflits potentiels que cette multiplicité des opinions pourrait engendrer, il est donc essentiel de promouvoir des échanges concernant la gestion des paysages entre les opérateurs touristiques, mais également avec les autres acteurs du territoire. Actuellement, on remarque que les échanges entre prestataires touristiques sont plutôt restreints mais qu'il existe par ailleurs une demande réelle de mise en réseau des acteurs et de développement d'une image cohérente de l'Ardenne dans le chef des répondants.

En plus d'être un atout incontestable pour le tourisme, la nature est également un cadre de vie pour les acteurs locaux, d'où l'importance qu'ils attribuent aux paysages et aux expériences vécues au sein de ces espaces naturels. L'attractivité des paysages est donc

un élément qui a du sens pour les opérateurs touristiques, aussi bien dans le cadre de leurs activités que concernant la perception de leur environnement propre.

✓ *L'aspect économique*

La nature ardennaise, identifiée comme étant le premier facteur d'attraction des touristes en Ardenne, est considérée par les opérateurs touristiques comme un cadre leur permettant de développer leurs activités économiques. Pourtant, au vu des résultats du questionnaire, cet aspect économique arrive derrière d'autres considérations relatives à la fonction écologique et sociale de ces espaces.

Par ailleurs, les résultats n'ont pas permis de formuler une réponse claire sur la volonté des opérateurs touristiques de contribuer en termes monétaires à un fonds afin de financer une dynamisation de l'écotourisme en Ardenne (en termes de gestion des espaces naturels et d'amélioration de l'infrastructure touristique). Cependant, on peut tout de même constater que la majorité des répondants n'ont pas nuancé les réponses qu'ils ont apportées aux deux propositions relatives à la gestion des espaces naturels et à l'amélioration de l'infrastructure touristique. Ces éléments permettent de démontrer une certaine interdépendance entre développement touristique du territoire et conservation de la nature - les taux de réponse étant similaire pour les deux propositions.

En travaillant sur la cohérence entre l'image de l'Ardenne comme destination nature et l'offre existante, l'écotourisme en Ardenne représente un potentiel significatif pour dynamiser l'économie locale du territoire concerné.



Rouge Poncé – Saint Hubert

5. Futures actions envisagées

Les étapes à venir sont les suivantes :

- ✓ Évaluations quantitatives (chiffrées) et qualitatives de la fréquentation des espaces naturels de la région Ardenne grâce à la mise en place d'éco-compteurs et d'autres outils de mesure. Ces derniers seront placés dans des lieux stratégiques et permettront d'évaluer la fréquentation des visiteurs au sein de certains sites naturels.
- ✓ Evaluation du niveau de satisfaction des visiteurs à travers des évaluations qualitatives via des enquêtes traditionnelles de terrain sur le territoire des parcs naturels et des massifs forestiers. Ces enquêtes seront réalisées par le biais de questionnaires qui seront proposés directement aux visiteurs des espaces naturels de l'Ardenne.
- ✓ Croisement de l'offre et la demande. Cela consiste à comparer les attentes des touristes avec celles des opérateurs touristiques, aux fins de mettre en adéquation ces éléments pour proposer des offres touristiques répondant aux attentes identifiées de la clientèle.
- ✓ Mise en place d'un outil de suivi et de monitoring de la fonction récréative de la forêt et des espaces naturels qui sera alimenté par l'ensemble des informations récoltées dans le cadre de cette action 3. Cet outil sera co-construit selon une démarche participative et collaborative du type living lab « **Eco-Tour Lab** » en y associant le grand public (visiteurs/touristes), les opérateurs locaux et touristiques, les scientifiques et les partenaires du projet en tant qu'acteurs et collaborateurs. Ceux-ci seront appelés à utiliser ces données, à poursuivre la collecte de celles-ci par différentes méthodes mais également à alimenter de nouvelles perspectives de recherche en vue d'anticiper les changements et les besoins des utilisateurs de la forêt et des espaces naturels comme espace récréatif, compte tenu qu'il s'agit de développer harmonieusement les différents usages de ces espaces forestiers et naturels et que les produits, services touristiques à construire doivent à la fois être durables, participer à l'économie du territoire et renforcer l'attractivité de ce territoire.

L'objectif de ces différentes étapes étant, au terme du projet, de pouvoir fournir des informations destinées à mieux orienter les actions en termes de tourisme durable sur le territoire belge et luxembourgeois. Également, il s'agit de mieux connaître la fréquentation et la satisfaction autour des espaces naturels et forestier, ainsi que de chiffrer la valeur économique qui leur est attribuée par les visiteurs. L'objectif étant de pouvoir proposer des scénarios alternatifs pour la gestion des paysages - sur base de ces observations - en vue de d'améliorer l'attractivité des espaces naturels.

6. Information de contact et citation

Pour toute question sur le projet AGRETA vous êtes invités à contacter Daniëlle Gevaerts, Chargée de projet - Interreg V AGRETA via gevaerts@ardennes.com.

Pour toute question sur cette recherche vous êtes invités à contacter les partenaires de l'action 3: ULG-Gembloux via johanna.breyne@uliege.be, RND-Marloie via mc.detroz@rnd.be ou INRA-Nancy via jens.abildtrup@inra.fr.

Ce rapport est disponible sous format pdf sur le site du projet AGRETA :

<http://interreg.visitardenne.com/>

et téléchargeable par le lien suivant :

<http://interreg.visitardenne.com/index.php/fr/agreta/agreta-actu/281-action-3-rapport-l-ecotourisme-en-ardenne-les-actions-et-les-attentes-des-operateurs-touristiques-par-rapport-aux-espaces-naturels>

Citation recommandée :

"BREYNE J., VANBELINGHEN N., ABILDTRUP J., 2018, L'écotourisme en Ardenne, Les actions et les attentes des opérateurs touristiques par rapport aux espaces naturels, Interreg V - AGRETA "



L'équipe AGRETA- Binsfeld(Lux) 2018